



vente bien immobilier sous la séparation de biens

Par **Jpnico**, le **12/12/2011 à 22:55**

bonjour,

je suis marié sous le régime de la séparation de bien.

ma femme et moi même avons pris la décision de divorcer par consentement mutuel.

nous possédons une villa et celle ci est bâti sur un terrain que mes parents mon payé pour mon mariage et donc a mon nom.

je souhaite naturellement récupérer la totalité de la valeur de ce terrain et la moitié de la valeur de la villa car celle ci a été payé a deux.

j'estime la valeur de la maison + terrain à 450000 euros. (prix de vente).

concernant le terrain, je souhaite savoir si je peux récupérer sa valeur actuel (environs 200000 euros) ou sa valeur au moment de l'achat soit 40000 euros ?

comment se passe concrètement ce calcul ?

merci pour vos réponses.